



# **PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST**

Publiée mensuellement par la  
**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

## **SOMMAIRE**

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 10
Partie 2 Corrections aux cartes .....	11 à 21
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Néant
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	22 à 24
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume .....	25 à 32

Direction générale des services maritimes  
Aides à la navigation

## NOTES EXPLICATIVES

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.**

**Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion** - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

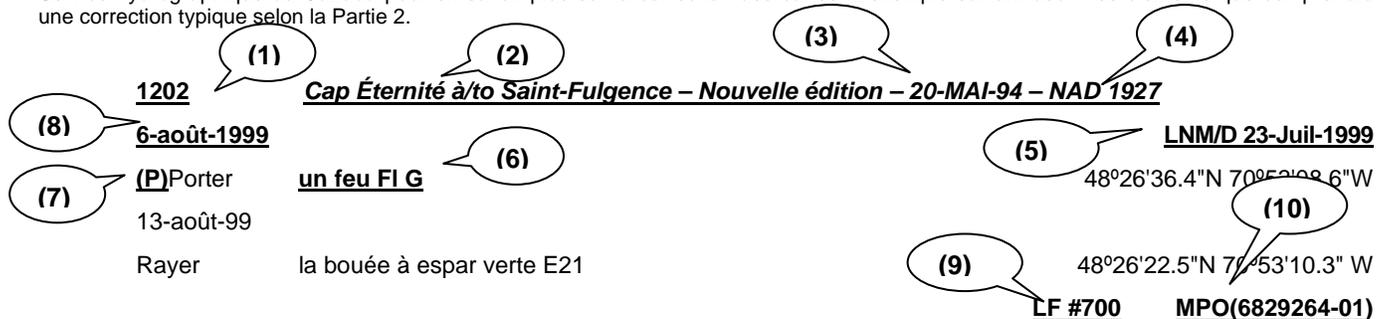
**Édition mensuelle des Avis aux navigateurs** - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

**Cartes marines et publications canadiennes** - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

**NOTA: This publication is also available in English.**

## CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **(L)**dernier **(N)**Avis aux **(M)**navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

## MISE EN GARDE

### AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

#### Terre Neuve

Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de St. John's  
Case postale 5667  
**ST JOHN'S, NL A1C 5X1**  
Téléphone: (709) 772-2083 / 2106  
Facsimilé: (709) 772-5369

#### Québec

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre des opérations régionales (COR)  
101, boul. Champlain  
**QUÉBEC, QC G1K 7Y7**  
Téléphone: (418) 648-5410 / 4427  
Facsimilé: (418) 648-7244

#### Maritimes

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Sydney  
Case postale 8630  
**SYDNEY, NS B1P 6K7**  
Téléphone: (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676  
Facsimilé: (902) 564-2446  
Courriel: [notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca](mailto:notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca)

#### Centre & Arctique

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Sarnia  
# 215 - 105 rue Christina  
**SARNIA, ON N7T 7W1**  
Téléphone: (519) 337-6360 ou 1-800-265-0237  
Facsimilé: (519) 337-2498

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Iqaluit  
Case postale 189  
**IQALUIT, NU X0A 0H0**  
Téléphone: (867) 979-5269  
Facsimilé: (867) 979-4264

\* Services disponibles en français et en anglais.

## SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

<b>Tableau des stations de référence du DGPS au Canada</b>						
<b>Nom de la station</b>	<b>Nos d'ident. des stations de référence</b>	<b>DGPS Ident. station</b>	<b>Position géogr.</b>		<b>Fréquence [kHz]</b>	<b>Bit/s</b>
			<b>Latitude</b>	<b>Longitude</b>		
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É.	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

### **RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE**

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veuillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

### **ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS**

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

## **DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS**

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

### **User informations / Renseignements sur l'utilisateur**

Vessel name / Nom du navire: \_\_\_\_\_ Destination: \_\_\_\_\_

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : \_\_\_\_\_

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : \_\_\_\_\_

### **Anomaly report / Rapport d'anomalie**

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: \_\_\_\_\_ Duration / Durée: \_\_\_\_\_

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: \_\_\_\_\_

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: \_\_\_\_\_ kHz SS: \_\_\_\_\_ dB SNR: \_\_\_\_\_ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : \_\_\_\_\_

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui \_\_ No / Non \_\_

Comments / Commentaires: \_\_\_\_\_

Point of contact / Personne-ressource: Name / Nom: \_\_\_\_\_

Phone / Téléphone : \_\_\_\_\_

### **Weather conditions / Conditions météo**

Winds / Vents : Direction: \_\_\_\_\_ Speed / Vitesse: \_\_\_\_\_ KTS

Temp. °C: \_\_\_\_\_ VIS: \_\_\_\_\_ N.M.

Sea State / État de la mer : \_\_\_\_\_

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : \_\_\_\_\_

Time of the storm / Heure de l'orage: \_\_\_\_\_ UTC

**Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:**

### **User equipment informations / Renseignements sur l'équipement**

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : \_\_\_\_\_ No / Non : \_\_\_\_\_

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non : \_\_\_\_\_

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non: \_\_\_\_\_

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non: \_\_\_\_\_

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : \_\_\_\_\_

**This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:**

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428  
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation
  
- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems  
Department of Fisheries and Oceans  
200 Kent Street, Station 5N186  
Ottawa, ON  
K1A 0E6  
  
Directeur, Systèmes à la navigation  
Ministère des Pêches et des Océans  
200, rue Kent, Station 5N186  
Ottawa, ON  
K1A 0E6

Canada

**Legend/Légende**

- Position :** Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.  
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS :** Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M. :** Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz :** Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz.
- SS :** Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR :** Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel.
- DOP (dilution of precision) :** Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10.
- SVCEI / ECDIS :** Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Électroniques et d'Information.

**ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS**  
**CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES**

Chef, Avis aux navigateurs  
Aides à la navigation  
Systèmes à la navigation  
Garde côtière canadienne  
200 rue Kent, Station 5N186  
Ottawa, ON  
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037  
Télécopieur (613) 998-8428  
Internet: [www.notmar.gc.ca](http://www.notmar.gc.ca)

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

**ÉDITION DE L'EST** (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) \_\_\_\_\_

**ÉDITION DE L'OUEST** (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) \_\_\_\_\_

**AJOUTER** \_\_\_\_\_ **MODIFIER** \_\_\_\_\_ **RETIRER** \_\_\_\_\_ **QUANTITÉ** \_\_\_\_\_

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

*N<sup>o</sup> d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette*

*ou*

*Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire*

## INDEX

	GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – SERVICE DE COMMUNICATIONS ET DE TRAFIC MARITIME (SCTM)....	2
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.....	1
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DE L'ARCTIQUE.....	2
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.....	2
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - COMMUNIQUÉ CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS SUR LA BALEINE NOIRE DE L'ATLANTIQUE NORD.....	2
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....	1
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.....	1
*708	CARDIGAN BAY - MONTAGUE RIVER - BOUÉE LUMINEUSE MOUILLÉE EN PERMANENCE.....	9
*706	COUNTRY ISLAND TO/À BARREN ISLAND - RENSEIGNEMENT CONCERNANT LA BOUÉE.....	8
*719	FLEUVE SAINT-LAURENT - CHENAL DE L'ÎLE D'ORLÉANS - BOUÉE ENLEVÉE EN PERMANENCE.....	10
*704	GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES ET LES CARTES DE RÉFÉRENCE (PARTIE 1).....	6
*710	HARBOURS ON THE NORTH SHORE/HAVRES SUR LA CÔTE NORD - SAVAGE HARBOUR - BOUÉES LUMINEUSES DÉPLACÉES EN PERMANENCE - BOUÉE LUMINEUSE MOUILLÉE EN PERMANENCE.....	9
*709	HARBOURS ON THE NORTH SHORE/HAVRES SUR LA CÔTE NORD - ST. PETERS HARBOUR – BOUÉES LUMINEUSES MOUILLÉES EN PERMANENCE .....	9
*711	MALPEQUE BAY - DARNLEY BASIN - BOUÉE À ESPAR LUMINEUSE REMPLACÉE EN PERMANENCE.....	10
*705	PUBLICATIONS DE TRANSPORTS CANADA - BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES (TP 3231) - 2007.....	7
*712	SAINT JOHN HARBOUR AND APPROACHES/ET LES APPROCHES - NAVY ISLAND - BOUÉE LUMINEUSE REMPLACÉE EN PERMANENCE.....	10
*701	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.....	3
*703	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLÉTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.....	5
*700	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.....	3
*702	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION.....	3
*707(P)	ST. PETERS BAY - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.....	9
*713	SYDNEY HARBOUR - SYDNEY RIVER - BOUÉE ENLEVÉE EN PERMANENCE.....	10

## INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1236	11	4321	18		
1310	11	4340	18		
1317	11	4367	18		
1432	11	4404	19		
1433	12	4452	19		
1438	3	4469	19		
2067	3	4474	19		
2165	3	4483	19		
2181	3	4843	19		
L/C 2228	12	4905	19		
4001	13	4921	20		
L/C 4002	13	6212	20		
4003	13,14	6218	20		
4012	14	8007	20		
4013	14,15	8012	20,21		
4015	15	8048	21		
4021	15				
4022	15				
4045	15				
L/C 4116	15				
4117	15,16				
4202	17				
L/C 4227	17				
4233	17				
4234	17,18				
4237	18				
L/C 4320	18				

**PARTIE 1 – Édition 07/2007**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.**

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à [shcinfo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:shcinfo@dfo-mpo.gc.ca)

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.**

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à [http://www.notmar.gc.ca/search/notmar\\_f.php](http://www.notmar.gc.ca/search/notmar_f.php)

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.**

**ÉDITIONS DES CARTES**

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

**CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"**

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

**NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"**

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

**RÉIMPRESSION**

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/pub/fr/products/core.cfm>

**PARTIE 1 – Édition 07/2007**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE -  
UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

**Contexte**

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

**Soins à apporter à votre carte ISD**

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DE L'ARCTIQUE.**

Veillez noter qu'à partir de février 2007 tous les avis de l'Arctique seront publiés dans les deux éditions papier des Avis aux navigateurs de l'Est et de l'Ouest.

Les navigateurs peuvent obtenir tous les avis concernant les cartes de l'Arctique via le service en ligne des Avis aux navigateurs de la Garde côtière canadienne [www.notmar.gc.ca](http://www.notmar.gc.ca) ou en communiquant avec le bureau de la Garde côtière canadienne aux coordonnées suivantes:

Chef, Avis aux navigateurs  
Aides à la navigation  
Systèmes à la navigation  
Garde côtière canadienne  
200 rue Kent, Station 5N186  
Ottawa, ON K1A 0E6  
Téléphone (613) 993-6974  
Télécopieur (613) 998-8428

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - COMMUNIQUÉ CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS  
SUR LA BALEINE NOIRE DE L'ATLANTIQUE NORD.**

Les renseignements sur la baleine noire de l'Atlantique Nord ne seront plus indiqués au verso des prochaines impressions des cartes marines 4011 et 4012. Nous vous prions de consulter les « Zones canadiennes de protection de la baleine noire », dans les annexes des *Instructions nautiques – Gulf of Maine et baie de Fundy, ATL 106*, pour obtenir ces renseignements.

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – SERVICE DE COMMUNICATIONS ET DE TRAFIC MARITIME (SCTM).**

Les services de communications et de trafic maritimes (SCTM) vont cesser d'offrir le service de messages à plein tarif international à compter du 31 décembre 2007. Toutefois, les messages de quarantaine et les messages pour demander qu'un médecin soit sur les lieux à l'arrivée d'un navire seront traités sans frais. Le service d'appel téléphonique maritime à plein tarif international continuera à être offert dans certaines régions tant que la demande le justifiera et que des services de remplacement ne seront pas disponibles.

**PARTIE 1 – Édition 07/2007  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

\*700

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
<b>Nouvelles éditions</b>	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
1438	Grindstone Island to/à Carleton Island	1:25000	20-AVR-2007	3	\$20.00
2067	Hamilton Harbour	1:10000	15-JUIN-2007	3	\$20.00
2181	Harbours in Lake Erie / Havres dans le lac Érié	----	11-MAI-2007	3	\$20.00
<b>Carte retirée en permanence</b>					
2165	Wheatley Harbour				

\*701

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA573308	Rose Island to Parry Sound
CA573310	Rose Island Channel
CA573360	Falconbridge Wharf
CA570138	Esquimalt Harbour
CA573283	Approaches to / Approches à Parry Sound North
CA573284	Approaches to / Approches à Parry Sound
CA276090	Sable Island Bank/Banc de l'Île de Sable to/au St.Pierre Bank/Banc de Saint Pierre
CA376135	Cape Pine to/au Cape St Mary's
CA276204	Halifax to/à Sydney
CA276271	Cabot Strait and Approaches, Scatarie Island to Anticosti Island
CA276284	Sydney to Saint-Pierre
CA479020	Québec à/to Donnacona
CA579049	Quai public/Public Wharf
CA179172	Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence

\*702

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES		
<b>Cartes nouvelles</b>	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.		
R/M1431	Canal de Beauharnois	17-JANV-2003	Voir Note 2
R/M1514	Carillon à/to Papineauville	24-JUIL-1998	Voir Note 2
<b>Nouvelles éditions</b>	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.		
R/M1310	Port de Montréal	26-NOV-2004	Voir Note 2
R/M1409	Canal de la Rivière Sud	12-AVR-2002	Voir Note 2
R/M1410	Lac Saint-Louis	26-AVR-2002	Voir Note 2
R/M1438	Grindstone Island to/à Carleton Island	20-AVR-2007	Voir Note 2
R/M1509A	Rivière des Prairies	30-DÉC-2005	Voir Note 2
R/M1509A	Île Bizard à/to Pont Viau	30-DÉC-2005	Voir Note 2
R/M1509B	Rivière des Prairies	30-DÉC-2005	Voir Note 2
R/M1509B	Pont Viau à/to Île Bourdon	30-DÉC-2005	Voir Note 2

**PARTIE 1 – Édition 07/2007**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

<b>CARTES</b>	<b>TITRE &amp; MATIÈRES</b>		
<b>Nouvelles éditions</b>	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.		
R/M1510A	Lac Saint-Louis à/to Carillon - Compartiment B-C	25-JUIL-2003	Voir Note 2
R/M1510A	Lac des Deux Montagnes	25-JUIL-2003	Voir Note 2
R/M1510B	Lac des Deux Montagnes	25-JUIL-2003	Voir Note 2
R/M1510B	Baie de Vaudreuil à/to Laval - Compartiment A-B	25-JUIL-2003	Voir Note 2
R/M1512A	Ottawa to/à Long Island	04-MARS-2005	Voir Note 2
R/M1512B	Long Island to/à Becketts Landing	04-MARS-2005	Voir Note 2
R/M1512C	Becketts Landing to/à Smith Falls	04-MARS 2005	Voir Note 2
R/M1512D	Ottawa to/à Smiths Falls - Cover Notes	04-MARS-2005	Voir Note 2
R/M1513A	Smith Falls to/à Kingston Including/y compris Tay Branch to/à Perth	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1513A	Smith Falls to/à Rocky Narrows	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1513B	Smith Falls to/à Kingston Including/y compris Tay Branch to/à Perth	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1513B	Rocky Narrows to/à Newboro'	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1513C	Smith Falls to/à Kingston Including/y compris Tay Branch to/à Perth	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1513C	Newboro' to/à Jones Falls	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1513D	Smith Falls to/à Kingston Including/y compris Tay Branch to/à Perth	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1513D	Jones Falls to/à River Styx	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1513E	Smith Falls to/à Kingston Including/y compris Tay Branch to/à Perth	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1513E	River Styx to/à Kingston	07-JUIN-1996	Voir Note 2
R/M1515A	Papineauville à/to Ottawa	24-JUIL-1998	Voir Note 2
R/M1515A	Papineauville à/to Becketts Creek	24-JUIL-1998	Voir Note 2
R/M1515B	Papineauville à/to Ottawa	24-JUIL-1998	Voir Note 2
R/M1515B	Becketts Creek à/to Ottawa	24-JUIL-1998	Voir Note 2
R/M1550	Britannia Bay à/to Chats Falls	26-DÉC-2003	Voir Note 2
R/M1551	Chats Falls à/to Chenuaux	24-AOÛT-2001	Voir Note 2
R/M1552A	Portage-du-Fort to/à L' Île Fraser	05-JUIN-1998	Voir Note 2
R/M1552A	Portage-du-Fort to/à Chute du Grand Calumet including/y compris chenal du Rocher Fendu	05-JUIN-1998	Voir Note 2
R/M1552B	Portage-du-Fort to/à L' Île Fraser	05-JUIN-1998	Voir Note 2
R/M1552B	Chute du Grand Calumet to/au Lac Coulonge	05-JUIN-1998	Voir Note 2
R/M1552C	Portage-du-Fort to/à L' Île Fraser	05-JUIN-1998	Voir Note 2
R/M1552C	Lac Coulonge to/à L'Île Fraser including/y compris Le chenal de la Culbute	05-JUIN-1998	Voir Note 2
R/M1553A	Île Marcotte à/to Rapides-des-Joachims	31-MARS-2006	Voir Note 2
R/M1553A	Île Marcotte à/to Île D'Arcy	31-MARS-2006	Voir Note 2
R/M1553B	Île Marcotte à/to Rapides-des-Joachims	31-MARS-2006	Voir Note 2
R/M1553B	Île D'Arcy à/to Balmer Bay	31-MARS-2006	Voir Note 2
R/M1553C	Île Marcotte à/to Rapides-des-Joachims	31-MARS-2006	Voir Note 2
R/M1553C	Balmer Bay à/to Rapides-des-Joachims	31-MARS-2006	Voir Note 2
R/M1554A	Rapides-des-Joachims au/to Lac la Cave	16-JUIN-2006	Voir Note 2
R/M1554A	Rapides-des-Joachims au/to Maraboo Lake	16-JUIN-2006	Voir Note 2
R/M1554B	Rapides-des-Joachims au/to Lac la Cave	16-JUIN-2006	Voir Note 2
R/M1554B	Maraboo Lake à/to Bald Rock	16-JUIN-2006	Voir Note 2
R/M1554C	Rapides-des-Joachims au/to Lac la Cave	16-JUIN-2006	Voir Note 2
R/M1554C	Bald Rock au/to Lac la Cave	16-JUIN-2006	Voir Note 2
R/M1555	Lac la Cave	25-MAI-2001	Voir Note 2

**PARTIE 1 – Édition 07/2007  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

<b>CARTES</b>	<b>TITRE &amp; MATIÈRES</b>		
<b>Nouvelles éditions</b>	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.		
R/M1556A	Lac Temiscamingue/ Lake Timiskaming	02-AVR-2004	Voir Note 2
R/M1556A	Lac Temiscamingue/ Lake Timiskaming	02-AVR-2004	Voir Note 2
R/M1556B	Lac Temiscamingue/ Lake Timiskaming	02-AVR-2004	Voir Note 2
R/M1556B		02-AVR-2004	Voir Note 2
R/M2067	Hamilton Harbour	15-JUIN-2007	Voir Note 2
<b>Cartes retirées en permanence</b>			
R/M1513	Smith Falls to/à Kingston Including/y compris Tay Branch to/à Perth		
R/M1515	Papineauville à/to Ottawa		
R/M1556	Lac Temiscamingue/ Lake Timiskaming		
R/M2165	Wheatley Harbour		
R/M3476	Approches to/Approches à Tsehum Harbour		
R/M1509	Rivière des Prairies		
R/M1510	Lac des Deux Montagnes		
R/M1512	Ottawa to/à Smiths Falls		
R/M1552	Portage-du-Fort to/à L' Île Fraser		
R/M1553	Île Marcotte à/to Rapides-des-Joachims		
R/M1554	Rapides-des-Joachims au/to Lac la Cave		

\*703

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLÉTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.**

Les produits CÉN suivants ne sont pas les équivalents des éditions actuelles de leurs cartes papier correspondantes et ne devraient donc pas être utilisés à la place de ces dernières.

<b>PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS</b>		
<b>NUMÉRO DE S-57</b>	<b>NUMÉRO DE CARTE PAPIER</b>	<b>NOM DE LA CARTE</b>
CA176290	5001	Labrador Sea/Mer du Labrador
CA276286	4023	Northumberland Strait / Déroit de Northumberland
CA276477	8013	Flemish Cap/Bonnet Flamand
CA373067	2304	Oiseau Bay to/à Jackfish Bay
CA376014	4242	Cape Sable Island to/aux Tusket Islands
CA376045	4240	Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour
CA376047	4241	Lockeport to/à Cape Sable
CA376093	4367	Flint Island to/à Cape Smoky
CA376094	4020	Strait of Belle Isle/Déroit de Belle Isle
CA376212	5143	Lake Melville
CA476179	4466	Hillsborough Bay
CA476202	4211	Cape Lahave to/à Liverpool Bay
CA476327	4596	Bay of Exploits Sheet/feuille II (Middle/centre)
CA476328	4597	Bay of Exploits Sheet/feuille III (South/sud)
CA576226	4587	Fishery Products International Wharves / Quais

**PARTIE 1 – Édition 07/2007**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

\*704

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES ET LES CARTES DE RÉFÉRENCE (PARTIE 1).**

**EN VIGUEUR JUSQU'AU 27 JUILLET, 2007**  
**(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)**

1220	(T) 28 MAI-2004
1314	607(P)/06
1315	607(P)/06
1317	210(P)/07
1351	196(T)/87, 636(P)/93, 510(P)/98, 517(P)/98
1361	1101(P)/99
1409	1205(T)/06, 311(T)/07
1410	1206(T)/06, 211(P)/07
1434	(P) 03 AOÛT-2001
1509	517(P)/98, 506(T)/07
1510	517(P)/98, 507(T)/07
1511	517(P)/98
2024	103(P)/06
2028	103(P)/06
2181	725(T)/91, (P) 03 AOÛT-2001
2218	(P) 28 AVR-2000
2241	(P) 28 AVR-2000
2250	361(P)/97
2260	106(P)/06
2283	(P) 31 MARS-2000, (P) 04 JANV-2002, 1207(P)/06
LC 3000	2346(P)/99, (P) 28 AVR-2000, (P) 03 NOV-2000, (P) 23 MARS-2001
3053	(P) 19 JANV-2001
3313	(P) 30 MAI-2003
3424	511(P)/07
3440	509(P)/07
3441	612(P)/07
3458	(P) 14 FÉV-2003
3476	(P) 30 MAI-2003, 510(P)/07, 613(P)/07
3495	508(P)/07
3534	611(P)/07
3538	1101(P)/06
3601	907(P)/06
3602	907(P)/06
LC 3604	(P) 23 MARS-2001
3606	907(P)/06
3802	1103(T)/06
3891	(P) 24 AOÛT-2001
3955	(P) 15 SEPT-2000
3958	615(P)/07
4000	(T) 21 AVR-2006
4001	(T) 17 SEPT-2004, (T) 21 AVR-2006, (T) 01 DÉC-2006
4003	(T) 21 AVR-2006, (T) 01 DÉC-2006
4006	(T) 21 AVR-2006, (T) 01 DÉC-2006
4023	208(P)/07
4098	1102(P)/03
4142	904(P)/06
4203	309(T)/07
4210	607(P)/04, 610(P)/04, (T) 11 AOÛT-2006
LC4230	(T) 11 AOÛT-2006
4234	306(P)/07
4240	405(P)/05
4241	1114(P)/04, (T) 11 AOÛT-2006
LC4242	(T) 11 AOÛT-2006
4244	601(P)/06
4245	106(P)/07
4266	308(P)/07, 411(P)/07, 504(P)/07

**PARTIE 1 – Édition 07/2007  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**EN VIGUEUR JUSQU'AU 27 JUILLET, 2007  
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)**

4385	902(P)/04
4404	(T) 01 JUIL-2005
4405	(T) 24 MARS-2006
4416	(T) 26 AVR-2002, (T) 15 NOV-2002, (T) 29 NOV-2002, (T) 25 FÉV-2005
4425	207(P)/07, 307(P)/07
4428	908(P)/05
4437	(T) 01 JUIL-2005, 505(P)/07
4448	209(P)/07
4454	908(P)/05
4466	(T) 24 MARS-2006
4467	1007(P)/06
4483	610(P)/07
4486	(T) 04 JANV-2002, (T) 24 JANV-2003, (T) 16 MAI-2003, (T) 31 OCT-2003, 107(P)/07
4492	1208(P)06
4615	(T) 15 DÉC-2006
4619	(T) 15 DÉC-2006
4839	(T) 15 DÉC-2006
4885	(P) 22 JUIN-2007
4954	(T) 16 MAI-2003, (T) 18 JUIL-2003, (T) 17 DÉC-2004
5449	808(P)/04
5707	807(P)/04
6251	(P) 23 JUIN-2000
6267	112(P)/06
7010	153(T)/99
LC 7011	153(T)/99
7083	847(P)/89, 1510(P)/98, 1727(P)/98
7371	634(P)/96
7760	1510(P)/98, 1727(P)/98
8006	(T) 21 AVR-2006
8007	(T) 01 DÉC-2006
8012	(T) 17 SEPT-2004
8015	(T) 26 AVR-2002

\*705

**PUBLICATIONS DE TRANSPORTS CANADA - BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES  
(TP 3231) - 2007.**

Les bulletins de la Sécurité des navires abordent des questions de sécurité à l'égard des navires. Il ne comporte aucun coût et est publié au besoin. La liste complète des bulletins de la sécurité des navires se trouve sur le site Web de Transports Canada.

Si vous n'avez pas accès à notre site Web et désirez faire partie de la liste d'envoi des bulletins de la sécurité des navires, veuillez en faire la demande auprès de Sécurité maritime, dont les coordonnées figurent ci-après.

Les bulletins suivants ont été publiés jusqu'au 30 juin 2007.

<b>Numéro de bulletin</b>	<b>Titre</b>	<b>Date crée</b>
01/2007	Formation aux fonctions d'urgence en mer pour le personnel à bord de petits bateaux de pêche et de petits bâtiments commerciaux	2007-03-27

**Publications de Transports (TPs) Nouveaux et/ou Modifiés - 2007**

<b>Publications</b>	<b>Titres</b>	<b>Dates</b>
TP 4957	Programme de formation aux fonctions d'urgence en mer	Juin 2007
TP 8129	Normes de formation du personnel pour la sécurité des navires-citernes, sur l'inertage et sur le lavage au pétrole brut et cours de surveillant du tranfert de produits pétroliers	Mars 2007

**PARTIE 1 – Édition 07/2007  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

<b>Publications</b>	<b>Titres</b>	<b>Dates</b>
TP 10933	Programme de formation des matelots de la salle des machines	Juin 2007
TP 10937	Cours de formation sur les unités mobiles au large (UML)	Janvier 2007
TP 11130	Cours de formation en cuisine maritime	Juin 2007
TP 12301	Norme relative aux alarmes à 5 ppm pour eaux de cale (eaux intérieures canadienne)(2007)	Janvier 2007
TP 13024	Normes de formation du personnel de navires rouliers à passagers	Juillet 2007
TP 13813	LOI DE 2001 SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA Entrée en vigueur en 2007 : Ce que vous devez savoir	Mai 2007
TP 14609	Guide d'apprentissage pour les candidats au brevet d'officier mécanicien de quatrième classe portant le visa STCW	Juin 2007
TP 14658	Immatriculation des embarcations (petits bâtiments commerciaux) autres que des embarcations de plaisance dans le « Registre des petits bâtiments » – Nouvelles exigences sous le régime de la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada (LMMC 2001)	Avril 2007
TP 14673	Autocollants de sécurité	Mars 2007
TP 14674	Sécurité Nautique - Brochure	Mars 2007
TP 14675	Sécurité Nautique - Diagramme de priorité de passage	Mars 2007
TP 10655	Cours de formation approuvés	Juin 2007

On peut obtenir des exemplaires de ces bulletins et publications en s'adressant à:

Sécurité maritime  
Transports Canada  
Tour C, Place de Ville  
9<sup>e</sup> étage, 330, rue Sparks  
Ottawa (Ontario) K1A 0N8

Courriel: [securitemaritime@tc.gc.ca](mailto:securitemaritime@tc.gc.ca)  
Site web: Bulletin de la sécurité des navires: [http://www.tc.gc.ca/marinesafety/bulletins/toc\\_f.htm](http://www.tc.gc.ca/marinesafety/bulletins/toc_f.htm)  
Publication de transports: <http://www.tc.gc.ca/SecuriteMaritime/TP/menu.htm>

Téléphone: (613) 991-3135  
Télécopieur: (613) 990-1879

**\*706 COUNTRY ISLAND TO/À BARREN ISLAND - RENSEIGNEMENT CONCERNANT LA BOUÉE.**

Référence Avis: 609/2007.

Carte de référence: 4234

La bouée de bâbord verte TY5 demeure en position (45° 05' 11" N 61° 38' 32.5" W)

(G2007-071)

**PARTIE 1 – Édition 07/2007**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*707(P) ST. PETERS BAY - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence: 4275

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

Le feu de Cape Ronde (L.F. 728) (45° 34' 39" N 60° 53' 22.3" W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au surintendant régional des aides à la navigation, Garde côtière canadienne, Glen Graham, B.P. 1000, Dartmouth, NS, B2Y 3Z8, courriel: [GrahamG@mar.dfo-mpo.gc.ca](mailto:GrahamG@mar.dfo-mpo.gc.ca). Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2007-114)

**\*708 CARDIGAN BAY - MONTAGUE RIVER - BOUÉE LUMINEUSE MOUILLÉE EN PERMANENCE.**

Carte de référence: 4422

Une bouée à espar lumineuse verte, "FI G" marquée "NH7" LF 957.41 a été mouillée en permanence par 46° 10' 16.2" N 62° 36' 57.6" W.

(G2007-085)

**\*709 HARBOURS ON THE NORTH SHORE/HAVRES SUR LA CÔTE NORD - ST. PETERS HARBOUR - BOUÉES LUMINEUSES MOUILLÉES EN PERMANENCE.**

Carte de référence: 4425

Une bouée lumineuse verte, "FI G" marquée "JD5" (L.F. 1044.1) a été mouillée en permanence par 46° 27' 00.2" N 62° 44' 10.6" W.

Une bouée lumineuse rouge, "FI R" marquée "JD6" (L.F. 1044.2) a été mouillée en permanence par 46° 26' 58.2" N 62° 44' 24.6" W.

Une bouée lumineuse rouge, "FI R" marquée "JD8" (L.F. 1044.3) a été mouillée en permanence par 46° 26' 51.7" N 62° 44' 18.6" W.

Une bouée à espar lumineuse verte, "FI G" marquée "JD9" (L.F. 1044.4) a été mouillée en permanence par 46° 26' 48.2" N 62° 44' 17.6" W.

Une bouée à espar lumineuse rouge "FI R" marquée "JD10" (L.F. 1044.5) a été mouillée en permanence par 46° 26' 45.2" N 62° 44' 18.6" W.

(G2007-074, 075, 079, 080, 081)

**\*710 HARBOURS ON THE NORTH SHORE/HAVRES SUR LA CÔTE NORD - SAVAGE HARBOUR - BOUÉES LUMINEUSES DÉPLACÉES EN PERMANENCE - BOUÉE LUMINEUSE MOUILLÉE EN PERMANENCE.**

Carte de référence: 4425

La bouée charpente de tribord lumineuse rouge "FI R" marquée "JE8" (L.F. 1047.02) a été déplacée en permanence par 46° 25' 58.4" N 62° 49' 58.9" W.

La bouée charpente de tribord lumineuse rouge "Q R" marquée "JE8/2" (L.F. 1047.021) a été déplacée en permanence par 46° 25' 47.4" N 62° 50' 01.4" W.

La bouée charpente de tribord lumineuse rouge "Q R" marquée "JE10" (L.F. 1047.03) a été déplacée en permanence par 46° 25' 46.1" N 62° 50' 03.3" W.

(G2007-107, 108, 109)

**PARTIE 1 – Édition 07/2007**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*711 MALPEQUE BAY - DARNLEY BASIN - BOUÉE À ESPAR LUMINEUSE REMPLACÉE EN PERMANENCE.**

Carte de référence: 4491

La bouée à espar lumineuse rouge JU8 (L.F. 1069.8) a été remplacée en permanence par une bouée charpente lumineuse rouge "Q R", marquée "JU8" (46° 33' 19.2" N 63° 41' 42.7" W).

(G2007-096)

**\*712 SAINT JOHN HARBOUR AND APPROACHES/ET LES APPROCHES - NAVY ISLAND - BOUÉE LUMINEUSE REMPLACÉE EN PERMANENCE.**

Carte de référence: 4117

La bouée plate lumineuse verte J19 (L.F. 102.19) (45° 16' 08.8" N 66° 04' 23" W) a été remplacée en permanence par une bouée charpente lumineuse verte, marquée "J19".

(F2007-073)

**\*713 SYDNEY HARBOUR - SYDNEY RIVER - BOUÉE ENLEVÉE EN PERMANENCE.**

Carte de référence: 4266

La bouée à espar d'avertissement jaune, marquée "PLASORT1" (46° 08' 10" N 60° 11' 53" W) a été enlevée en permanence.

(G2007-092)

**\*719 FLEUVE SAINT-LAURENT - CHENAL DE L'ÎLE D'ORLÉANS - BOUÉE ENLEVÉE EN PERMANENCE.**

Référence: Avis 210(P)/07 est annulé.

(Q2007-057)

**PARTIE 2 – Édition 07/2007  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**1236 - Pointe des Monts aux/to Escoumins - Nouvelle édition - 23-JUIL-2004 - NAD 1983**

06-JUIL-2007		LNM/D. 25-MAI-2007
Rayer	la note Carte/Chart 1260	48°38'40.0"N 068°12'30.0"W MPO(6407427-01)
Porter	une note DIAGRAMME/Voir Instructions nautiques DIAGRAM/See Sailing Directions	48°38'40.0"N 068°12'30.0"W  MPO(6407427-02)

**1310 - Section B-C - Nouvelle édition - 26-NOV-2004 - NAD 1983**

06-JUIL-2007		LNM/D. 25-MAI-2007
Rayer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FI G, marquée MT67	45°34'19.2"N 073°29'54.0"W (Q2007041) LF(2365.81) MPO(6407475-01)
Rayer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FI G, marquée MT69	45°34'06.5"N 073°30'11.6"W (Q2007044) LF(2365.83) MPO(6407477-01)
Porter	une bouée charpente de tribord lumineuse rouge FI R, marquée MT68	45°34'29.8"N 073°29'36.5"W (Q2007042) LF(2365.82) MPO(6407476-01)
Porter	une bouée charpente de bâbord lumineuse verte FI G, marquée MT69	45°34'13.9"N 073°30'04.3"W (Q2007044) LF(2365.83) MPO(6407477-02)
Porter	une balise de jour de tribord	45°30'29.2"N 073°31'53.4"W (Q2007050) MPO(6407480-01)
Porter	une balise de jour de bâbord	45°30'28.8"N 073°31'51.3"W (Q2007051) MPO(6407481-01)
Porter	une balise de jour de tribord	45°30'30.2"N 073°31'53.1"W (Q2007052) MPO(6407482-01)
Porter	une balise de jour de bâbord	45°30'30.0"N 073°31'51.0"W (Q2007053) MPO(6407483-01)

**1317 - Sault-au-Cochon à/to Québec - Nouvelle édition - 17-AOÛT-2001 - NAD 1983**

27-JUIL-2007		LNM/D. 13-AVR-2007
Rayer	la bouée conique de tribord rouge, marquée V2	47°04'23.1"N 070°44'52.3"W (Q2007057) MPO(6407486-01)

**1432 - Lac Saint-François/Lake St. Francis A-B - Carte nouvelle - 09-JUIL-1999 - NAD 1983**

20-JUIL-2007		LNM/D. 29-JUIN-2007
Porter	une bouée sphérique d'amarrage privée orange et blanche, marquée 1 (Voir la Carte n° 1 Q40)	45°08'44.9"N 074°22'07.1"W  (B2007025) MPO(6602972-01)
Porter	une bouée sphérique d'amarrage privée orange et blanche, marquée 2 (Voir la Carte n° 1 Q40)	45°08'41.2"N 074°22'17.8"W  (B2007026) MPO(6602973-01)

**PARTIE 2 – Édition 07/2007  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**1433 - Île St-Régis to/à Croil Islands A- B - Carte nouvelle - 28-MAI-1999 - NAD 1983**

06-JUIL-2007

Rayer la bouée conique de tribord rouge, marquée 18  
(Voir la Carte n° 1 Qf)

LNМ/D. 29-JUIN-2007  
44°59'26.2"N 074°45'51.2"W

(B2007013) MPO(6602959-01)

**1433 - Île St-Régis to/à Croil Islands B-C - Carte nouvelle - 28-MAI-1999 - NAD 1983**

06-JUIL-2007

Rayer le feu FG  
(Voir la Carte n° 1 P1)

LNМ/D. 29-JUIN-2007  
44°58'43.0"N 074°51'11.2"W

(B2007012) LF(212) MPO(6602958-01)

Rayer la bouée conique de tribord rouge, marquée 32A  
(Voir la Carte n° 1 Qf)

44°58'52.8"N 074°50'23.9"W

(B2007014) MPO(6602960-01)

Rayer la bouée conique de tribord rouge, marquée 38A  
(Voir la Carte n° 1 Qf)

44°58'43.4"N 074°51'37.2"W

(B2007015) MPO(6602961-01)

27-JUIL-2007

Rayer la legende 37

LNМ/D. 06-JUIL-2007  
44°58'43.0"N 074°51'11.2"W

(B2007012) LF(212) MPO(6602989-01)

**L/C2228 - Goderich Harbour - Feuille 2 - Carte nouvelle - 16-FEV-1990 - NAD 1983**

13-JUIL-2007

Rayer la bouée à espar de bâbord verte, marquée VX3  
(Voir la Carte n° 1 Qg)

LNМ/D. 06-JAN-2006  
43°44'51.7"N 081°43'56.8"W

(D2007005) LF(9004) MPO(6602966-01)

Rayer la bouée à espar de tribord rouge, marquée VX4  
(Voir la Carte n° 1 Qf)

43°44'42.4"N 081°43'50.5"W

(D2007006) LF(9005) MPO(6602967-01)

Rayer la bouée à espar de bâbord verte, marquée VX5  
(Voir la Carte n° 1 Qg)

43°44'52.1"N 081°43'50.1"W

(D2007007) LF(9006) MPO(6602968-01)

Déplacer la bouée à espar de bâbord verte, marquée VX7  
(Voir la Carte n° 1 Qg)

de 43°44'52.7"N 081°43'44.5"W  
à 43°44'52.6"N 081°43'44.6"W

(D2007008) LF(9007) MPO(6602969-01)

Porter une bouée à espar de bâbord verte, marquée VX3  
(Voir la Carte n° 1 Qg)

43°44'50.4"N 081°44'02.3"W

(D2007005) LF(9004) MPO(6602966-02)

Porter une bouée à espar de tribord rouge, marquée VX4  
(Voir la Carte n° 1 Qf)

43°44'42.1"N 081°43'53.9"W

(D2007006) LF(9005) MPO(6602967-02)

Porter une bouée à espar de bâbord verte, marquée VX5  
(Voir la Carte n° 1 Qg)

43°44'51.7"N 081°43'51.8"W

(D2007007) LF(9006) MPO(6602968-02)

**PARTIE 2 – Édition 07/2007  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**4001 - Gulf of Maine to Strait of Belle Isle au Déroit de Belle Isle - Nouvelle édition - 01-DEC-1995 - NAD 1983**

06-JUIL-2007		LNM/D. 23-FEV-2007
ANNULE	l'appareil scientifique submergé à une profondeur de 98 mètres au-dessous de la surface L'amarrage a été enlevé. L'avis du 17-septembre-2004(T), MPO (6301824-01) est maintenant annulé.	48°12'02.5"N 047°53'13.5"W  <i>MPO(6301824-01)</i>
ANNULE	l'appareil scientifique submergé à une profondeur de 693 mètres au-dessous de la surface L'amarrage a été enlevé. L'avis du 17-septembre-2004(T), MPO (6301824-02) est maintenant annulé.	48°19'44.3"N 047°48'30.5"W  <i>MPO(6301824-02)</i>
ANNULE	l'appareil scientifique submergé à une profondeur de 100 mètres au-dessous de la surface L'amarrage a été enlevé. L'avis du 17-septembre-2004(T), MPO (6301824-03) est maintenant annulé.	48°32'19.8"N 047°41'25.2"W  <i>MPO(6301824-03)</i>
ANNULE	l'appareil scientifique submergé à une profondeur de 2219 mètres au-dessous de la surface L'amarrage a été enlevé. L'avis du 17-septembre-2004(T), MPO (6301824-04) est maintenant annulé.	48°49'55.6"N 047°27'15.9"W  <i>MPO(6301824-04)</i>
ANNULE	l'appareil scientifique submergé à une profondeur de 100 mètres au-dessous de la surface L'amarrage a été enlevé. L'avis du 17-septembre-2004(T), MPO (6301824-05) est maintenant annulé.	49°17'49.0"N 048°18'58.4"W  <i>MPO(6301824-05)</i>

**L/C4002 - Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence - Nouvelle édition - 27-DEC-1991 - NAD 1927**

06-JUIL-2007		LNM/D. 22-JUIN-2007
Rayer	l'épave WK avec une profondeur connue de 5 brasses et la légende "(Repd 1934)"	47°28'23.8"N 061°34'15.6"W  <i>MPO(6407484-01)</i>

**4003 - Cape Breton to/à Cape Cod - Nouvelle édition - 21-MARS-2003 - NAD 1983**

06-JUIL-2007		LNM/D. 22-JUIN-2007
(T)Porter	une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007	44°17'18.0"N 063°14'18.0"W  <i>MPO(6303535-01)</i>
(T)Porter	une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007	44°17'46.3"N 063°14'19.0"W  <i>MPO(6303535-02)</i>
(T)Porter	une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007	44°17'50.6"N 063°15'41.6"W  <i>MPO(6303535-03)</i>
(T)Porter	une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007	44°17'15.7"N 063°14'12.7"W  <i>MPO(6303535-04)</i>

**PARTIE 2 – Édition 07/2007  
CORRECTIONS AUX CARTES**

(T)Porter un appareil submergé 44°17'15.6"N 063°14'12.6"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
*MPO(6303535-05)*

(T)Porter un appareil submergé à une profondeur de 1032 brasses au-dessous de la surface 42°41'16.2"N 061°31'27.1"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
*MPO(6303537-01)*

**4012 - Yarmouth to/à Halifax - Nouvelle édition - 14-FEV-2003 - NAD 1983**

06-JUIL-2007

LNMD. 09-FEV-2007

(T)Porter une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 44°17'18.0"N 063°14'18.0"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
*MPO(6303535-01)*

(T)Porter une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 44°17'46.3"N 063°14'19.0"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
*MPO(6303535-02)*

(T)Porter une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 44°17'50.6"N 063°15'41.6"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
*MPO(6303535-03)*

(T)Porter une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 44°17'15.7"N 063°14'12.7"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
*MPO(6303535-04)*

(T)Porter un appareil submergé 44°17'15.6"N 063°14'12.6"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
*MPO(6303535-05)*

**4013 - Halifax to/à Sydney - Nouvelle édition - 06-SEPT-2002 - NAD 1983**

06-JUIL-2007

LNMD. 09-DEC-2005

(T)Porter une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 44°17'18.0"N 063°14'18.0"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
*MPO(6303535-01)*

(T)Porter une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 44°17'46.3"N 063°14'19.0"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
*MPO(6303535-02)*

(T)Porter une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 44°17'50.6"N 063°15'41.6"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
*MPO(6303535-03)*

(T)Porter une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 44°17'15.7"N 063°14'12.7"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
*MPO(6303535-04)*

(T)Porter un appareil submergé 44°17'15.6"N 063°14'12.6"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
*MPO(6303535-05)*

**PARTIE 2 – Édition 07/2007  
CORRECTIONS AUX CARTES**

13-JUIL-2007 LNM/D. 09-DEC-2005  
Remplacer la bouée charpente de mi-chenal à sifflet rouge et blanche Mo(A), WHIS par une bouée charpente de mi-chenal lumineuse rouge et blanche Mo(A) 46°18'24.2"N 060°07'50.6"W

*MPO(6303451-02)*

**4015 - Sydney to/à Saint-Pierre - Nouvelle édition - 28-MARS-2003 - NAD 1983**

13-JUIL-2007 LNM/D. 17-NOV-2006  
Rayer WHIS vis-à-vis la bouée charpente de mi-chenal à sifflet lumineuse rouge et blanche Mo(A) 46°18'24.2"N 060°07'50.6"W

*(G2007037) LF(776) MPO(6303451-01)*

**4021 - Pointe Amour à/to Cape Whittle et/and Cape George - Nouvelle édition - 01-NOV-2002 - NAD 1983**

06-JUIL-2007 LNM/D. 01-JUIN-2007  
Modifier la légende FI 6s 99ft 14M pour lire FI 15s 74ft 13M vis-à-vis le feu 50°45'12.4"N 058°45'20.9"W

*(Q2007039) LF(1543) MPO(6407472-01)*

**4022 - Cabot Strait and approaches / Détroit de Cabot et les approches, Scatarie Island to/à Anticosti Island / Île D'Anticosti - Nouvelle édition - 17-JAN-2003 - NAD 1983**

13-JUIL-2007 LNM/D. 25-MAI-2007  
Rayer WHIS vis-à-vis la bouée charpente de mi-chenal à sifflet lumineuse rouge et blanche Mo(A) 46°18'24.2"N 060°07'50.6"W

*(G2007037) LF(776) MPO(6303451-01)*

**4045 - Sable Island Bank/Banc de l'Île de Sable to/au St. Pierre Bank/Banc de Saint Pierre - Nouvelle édition - 10-OCT-2003 - NAD 1983**

13-JUIL-2007 LNM/D. 25-NOV-2005  
Rayer WHIS vis-à-vis la bouée charpente de mi-chenal à sifflet lumineuse rouge et blanche Mo(A) 46°18'24.2"N 060°07'50.6"W

*(G2007037) LF(776) MPO(6303451-01)*

**L/C4116 - Approaches to/Approches à Saint John - Carte nouvelle - 09-AVR-1993 - NAD 1983**

06-JUIL-2007 LNM/D. 01-DEC-2006  
Rayer la bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 45°12'15.6"N 066°01'04.8"W

*MPO(6303510-01)*

**4117 - Saint John Harbour and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 12-JUIL-2002 - NAD 1983**

06-JUIL-2007 LNM/D. 01-DEC-2006  
Rayer la bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 45°12'15.6"N 066°01'04.8"W

*MPO(6303510-01)*

(T)Porter une bouée cylindrique d'avertissement privée lumineuse jaune FI Y (15s) 45°12'43.2"N 065°58'28.3"W  
Canaport LNG a commencé leurs opérations d'entretien du terminal marin de LNG et du quai à usage multiples. La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007.

*MPO(6303515-01)*

(T)Porter une bouée cylindrique d'avertissement privée lumineuse jaune FI Y (15s) 45°12'37.3"N 065°58'17.6"W  
Canaport LNG a commencé leurs opérations d'entretien du terminal marin de LNG et du quai à usage multiples. La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007.

*MPO(6303515-02)*

**PARTIE 2 – Édition 07/2007  
CORRECTIONS AUX CARTES**

(T)Porter	une bouée cylindrique d'avertissement privée lumineuse jaune FI Y (15s) Canaport LNG a commencé leurs opérations d'entretien du terminal marin de LNG et du quai à usage multiples. La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007.	45°12'22.3"N 065°58'06.4"W
		<i>MPO(6303515-03)</i>
(T)Porter	une bouée cylindrique d'avertissement privée lumineuse jaune FI Y (15s) Canaport LNG a commencé leurs opérations d'entretien du terminal marin de LNG et du quai à usage multiples. La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007.	45°12'11.7"N 065°58'07.8"W
		<i>MPO(6303515-04)</i>
(T)Porter	une bouée cylindrique d'avertissement privée lumineuse jaune FI Y (15s) Canaport LNG a commencé leurs opérations d'entretien du terminal marin de LNG et du quai à usage multiples. La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007.	45°11'59.9"N 065°58'19.3"W
		<i>MPO(6303515-05)</i>
(T)Porter	une bouée cylindrique d'avertissement privée lumineuse jaune FI Y (15s) Canaport LNG a commencé leurs opérations d'entretien du terminal marin de LNG et du quai à usage multiples. La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007.	45°11'54.1"N 065°58'39.3"W
		<i>MPO(6303515-06)</i>
(T)Porter	une bouée cylindrique d'avertissement privée lumineuse jaune FI Y (15s) Canaport LNG a commencé leurs opérations d'entretien du terminal marin de LNG et du quai à usage multiples. La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007.	45°12'05.9"N 065°58'51.1"W
		<i>MPO(6303515-07)</i>
(T)Porter	une bouée cylindrique d'avertissement privée lumineuse jaune FI Y (15s) Canaport LNG a commencé leurs opérations d'entretien du terminal marin de LNG et du quai à usage multiples. La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007.	45°12'14.4"N 065°59'19.1"W
		<i>MPO(6303515-08)</i>
(T)Porter	une bouée cylindrique d'avertissement privée lumineuse jaune FI Y (15s) Canaport LNG a commencé leurs opérations d'entretien du terminal marin de LNG et du quai à usage multiples. La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007.	45°12'26.1"N 065°59'18.6"W
		<i>MPO(6303515-09)</i>
(T)Porter	une bouée cylindrique d'amarrage privée jaune Canaport LNG a commencé leurs opérations d'entretien du terminal marin de LNG et du quai à usage multiples. La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007.	45°12'33.2"N 065°58'25.1"W
		<i>MPO(6303515-10)</i>
(T)Porter	une bouée cylindrique d'amarrage privée jaune Canaport LNG a commencé leurs opérations d'entretien du terminal marin de LNG et du quai à usage multiples. La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007.	45°12'25.6"N 065°58'18.1"W
		<i>MPO(6303515-11)</i>

**PARTIE 2 – Édition 07/2007  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**4202 - Halifax Harbour Point Pleasant to/à Bedford Basin - Nouvelle édition - 31-DEC-1999 - NAD 1983**

		LNM/D. 25-MAI-2007
27-JUIL-2007		
Rayer	la bouée à espar de bâbord privée lumineuse verte FIG, marquée Priv	44°37'19.0"N 063°34'45.0"W MPO(6303542-01)
Rayer	la bouée à espar de bâbord privée lumineuse verte FIG, marquée Priv	44°37'26.0"N 063°34'57.0"W MPO(6303542-02)
Coller	l'annexe graphique ci-incluse	44°38'00.0"N 063°31'33.0"W MPO(6303581-01)
	Annexe graphique téléchargement - <a href="http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4202_PA_216078.pdf">http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4202_PA_216078.pdf</a>	
Porter	une bouée à espar de bâbord privée lumineuse verte FIG, marquée Priv	44°37'29.5"N 063°35'01.4"W MPO(6303542-03)
Porter	une bouée à espar de bâbord privée lumineuse verte FIG, marquée Priv	44°37'22.6"N 063°34'47.8"W MPO(6303542-04)
Porter	une bouée à espar de bâbord privée lumineuse verte FIG, marquée Priv	44°37'19.4"N 063°34'45.0"W MPO(6303542-05)

**L/C4227 - Country Harbour to/au Ship Harbour - Carte nouvelle - 24-MAI-1991 - NAD 1983**

		LNM/D. 11-FEV-2005
06-JUIL-2007		
Rayer	BELL vis-à-vis la bouée charpente cardinale Sud à cloche lumineuse jaune et noire Q(6)+LFI 15s, marquée TU	45°02'45.0"N 061°35'12.0"W (G2007078) LF(634.4) MPO(6303485-01)
Remplacer	la bouée charpente de bifurcation de tribord à cloche lumineuse rouge, verte et rouge FI(2+1)R, marquée TY par une bouée charpente cardinale Sud lumineuse jaune et noire Q(6)+LFI 15s, marquée TY	45°04'33.0"N 061°37'20.0"W (G2007045) LF(633) MPO(6303456-01)

**4233 - Cape Canso to/à Country Island - Carte nouvelle - 11-JAN-1991 - NAD 1983**

		LNM/D. 15-JUIN-2007
06-JUIL-2007		
Rayer	BELL vis-à-vis la bouée charpente cardinale Sud à cloche lumineuse jaune et noire Q(6)+LFI 15s, marquée TU	45°02'45.0"N 061°35'12.0"W (G2007078) LF(634.4) MPO(6303485-01)
Remplacer	la bouée charpente de bifurcation de tribord à cloche lumineuse rouge, verte et rouge FI(2+1)R, marquée TY par une bouée charpente cardinale Sud lumineuse jaune et noire Q(6)+LFI 15s, marquée TY	45°04'33.0"N 061°37'20.0"W (G2007045) LF(633) MPO(6303456-01)

**4234 - Country Island to/à Barren Island - Carte nouvelle - 10-AVR-1987 - NAD 1983**

		LNM/D. 24-MARS-2006
06-JUIL-2007		
Rayer	BELL vis-à-vis la bouée charpente cardinale Sud à cloche lumineuse jaune et noire Q(6)+LFI 15s, marquée TU	45°02'45.0"N 061°35'12.0"W (G2007078) LF(634.4) MPO(6303485-01)
Remplacer	la bouée charpente de bifurcation de tribord à cloche lumineuse rouge, verte et rouge FI(2+1)R, marquée TY par une bouée charpente cardinale Sud lumineuse jaune et noire Q(6)+LFI 15s, marquée TY	45°04'33.0"N 061°37'20.0"W (G2007045) LF(633) MPO(6303456-01)
Déplacer	la bouée à espar de tribord rouge, marquée TY4	de 45°05'01.0"N 061°38'04.0"W à 45°05'04.0"N 061°37'57.0"W (G2007072) LF(5633.01) MPO(6303484-01)

**PARTIE 2 – Édition 07/2007  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter un feu FIG vis-à-vis la bouée à espar de bâbord verte, marquée TY5 45°05'11.0"N 061°38'32.5"W  
(G2007070) LF(633.02) MPO(6303478-01)

27-JUIL-2007 LNM/D. 06-JUIL-2007  
Modifier FIG pour lire QG vis-à-vis la bouée à espar de bâbord lumineuse verte, 45°05'11.0"N 061°38'32.5"W  
marquée TY5  
(G2007070) LF(633.02) MPO(6303580-01)

**4237 - Approaches to/Approches de Halifax Harbour - Nouvelle édition - 02-JUIN-2000 - NAD 1983**

27-JUIL-2007 LNM/D. 06-AVR-2007  
Coller l'annexe graphique ci-incluse 44°38'00.0"N 063°31'33.0"W  
MPO(6303582-01)  
Annexe graphique téléchargement - [http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4237\\_PA\\_216082.pdf](http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4237_PA_216082.pdf)

**L/C4320 - Egg Island to/à West ironbound Island - Nouvelle édition - 26-SEPT-1997 - NAD 1983**

06-JUIL-2007 LNM/D. 06-AVR-2007  
(T)Porter une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 44°17'18.0"N 063°14'18.0"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
MPO(6303535-01)

(T)Porter une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 44°17'46.3"N 063°14'19.0"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
MPO(6303535-02)

(T)Porter une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 44°17'50.6"N 063°15'41.6"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
MPO(6303535-03)

(T)Porter une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 44°17'15.7"N 063°14'12.7"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
MPO(6303535-04)

(T)Porter un appareil submergé 44°17'15.6"N 063°14'12.6"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
MPO(6303535-05)

**4321 - Cape Canso to Liscomb Island - Nouvelle édition - 08-OCT-2004 - NAD 1983**

06-JUIL-2007 LNM/D. 15-JUIN-2007  
Rayer BELL vis-à-vis la bouée charpente cardinale Sud à cloche lumineuse jaune et 45°02'45.0"N 061°35'12.0"W  
noire Q(6)+LFI 15s, marquée TU  
(G2007078) LF(634.4) MPO(6303485-01)

**4340 - Grand Manan - Nouvelle édition - 10-JAN-2003 - NAD 1983**

13-JUIL-2007 LNM/D. 03-NOV-2006  
Rayer la profondeur de 16 mètres 5 décimètres 44°37'37.1"N 066°40'08.7"W  
MPO(6303556-01)

Porter une profondeur de 6 mètres 44°37'33.8"N 066°40'09.8"W  
MPO(6303556-03)

**4367 - Flint Island to/à Cape Smoky - Nouvelle édition - 03-AVR-2003 - NAD 1983**

13-JUIL-2007 LNM/D. 29-JUIN-2007  
Rayer WHIS vis-à-vis la bouée charpente de mi-chenal à sifflet lumineuse rouge et 46°18'24.2"N 060°07'50.6"W  
blanche Mo(A), marquée SA  
(G2007037) LF(776) MPO(6303451-01)

**PARTIE 2 – Édition 07/2007  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**4404 - Cape George to/à Pictou - Nouvelle édition - 12-MAI-2000 - NAD 1983**

20-JUIL-2007

Porter une obstruction de profondeur inconnue, Rep (2006)

LNMD. 12-JAN-2007  
45°44'40.7"N 062°38'37.3"W  
MPO(6303492-01)

**4452 - Baie de Kégashka - Nouvelle édition - 29-JUIL-1983 - Inconnu**

13-JUIL-2007

Porter une sonde découvriante de 0 brasses

LNMD. 08-DEC-2006  
50°11'05.8"N 061°16'01.9"W  
MPO(6407485-01)

Porter une profondeur de 0 brasses 2 pieds

50°11'02.0"N 061°16'00.7"W  
MPO(6407485-02)

**4469 - Île Plate à/to Île du Petit Mécatina - Nouvelle édition - 08-NOV-1985 - NAD 1927**

06-JUIL-2007

Modifier la légende FI 6s 138ft 7M pour lire FI 15s 74ft 13M vis-à-vis le feu

LNMD. 11-MAI-2007  
50°45'12.2"N 058°45'24.1"W  
(Q2007039) LF(1543) MPO(6407472-01)

**4474 - Îles Bun à/to Baie des Moutons - Nouvelle édition - 28-MAI-1999 - NAD 1983**

06-JUIL-2007

Modifier la légende FI 6s 138ft 7M pour lire FI 15s 74ft 13M vis-à-vis le feu

LNMD. 17-FEV-2006  
50°45'12.4"N 058°45'20.9"W  
(Q2007039) LF(1543) MPO(6407472-01)

**4483 - Caribou Harbour - Nouvelle édition - 10-JAN-2003 - NAD 1983**

20-JUIL-2007

Porter une obstruction de profondeur inconnue, Rep (2006)

LNMD. 12-JAN-2007  
45°44'40.7"N 062°38'37.3"W  
MPO(6303492-01)

**4843 - St Mary's Harbour and Adjacent Anchorages / et mouillages adjacents - Nouvelle édition - 26-DEC-2003 - NAD 1983**

27-JUIL-2007

(T)Porter un appareil scientifique submergé à une profondeur de 18 mètres au-dessous de la surface et marquée par une bouée rouge

La date proposée pour l'enlèvement est en septembre 2007.

LNMD. 31-DEC-2004  
47°03'54.6"N 053°34'58.8"W  
MPO(6303578-01)

(T)Porter un appareil scientifique submergé à une profondeur de 30 mètres au-dessous de la surface et marquée par une bouée rouge

La date proposée pour l'enlèvement est en septembre 2007.

47°03'43.2"N 053°35'33.0"W  
MPO(6303578-02)

(T)Porter un appareil scientifique submergé à une profondeur de 43 mètres au-dessous de la surface et marquée par une bouée rouge

La date proposée pour l'enlèvement est en septembre 2007.

47°03'33.6"N 053°35'52.2"W  
MPO(6303578-03)

**4905 - Cape Tormentine à/to West Point - Nouvelle édition - 29-DEC-2000 - NAD 1983**

27-JUIL-2007

(T)Porter une bouée d'avertissement privée marquée SCBL

La date proposée pour l'enlèvement est en septembre 2007.

LNMD. 23-DEC-2005  
46°11'40.8"N 063°46'25.2"W  
MPO(6303559-01)

**PARTIE 2 – Édition 07/2007  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**4921 - Sainte-Thérèse-de-Gaspé - Feuille 1 - Nouvelle édition - 06-MARS-1998 - NAD 1983**

27-JUIL-2007 LNM/D. 13-AVR-2007  
Rayer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FI R, marquée ST2 48°24'52.1"N 064°23'31.8"W  
(Q2007068) LF(1401.8) MPO(6407489-01)

**6212 - Kenora to/à Aulneau Peninsula - Feuille 2 - Nouvelle édition - 08-MARS-2002 - NAD 1983**

06-JUIL-2007 LNM/D. 29-JUIN-2007  
Porter un câble sous-marin  
(Voir la Carte n° 1 L30.1) joignant 49°40'55.0"N 094°30'11.0"W  
49°40'58.0"N 094°30'00.0"W  
49°41'12.0"N 094°29'50.0"W  
et 49°41'19.5"N 094°29'42.5"W  
MPO(6602916-01)

**6218 - Kenora, Rat Portage Bay - side 2 - Feuille 2 - Nouvelle édition - 11-JUIL-2003 - NAD 1983**

06-JUIL-2007 LNM/D. 29-JUIN-2007  
Porter un câble sous-marin  
(Voir la Carte n° 1 L30.1) joignant 49°41'19.0"N 094°29'43.8"W  
49°41'16.5"N 094°29'48.5"W  
49°41'09.0"N 094°29'52.5"W  
49°41'02.2"N 094°29'57.0"W  
49°40'57.5"N 094°30'01.0"W  
et 49°40'55.8"N 094°30'11.6"W  
MPO(6602916-01)

**8007 - Halifax to/à Sable Island/Île de Sable, Including/y compris Emerald Bank/Banc d'Émeraude and/et Sable Island Bank/Banc de l'Île de Sable - Nouvelle édition - 30-AOÛT-2002 - NAD 1983**

06-JUIL-2007 LNM/D. 02-JUIN-2006  
(T)Porter une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 44°17'18.0"N 063°14'18.0"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
MPO(6303535-01)

(T)Porter une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 44°17'46.3"N 063°14'19.0"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
MPO(6303535-02)

(T)Porter une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 44°17'50.6"N 063°15'41.6"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
MPO(6303535-03)

(T)Porter une bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 44°17'15.7"N 063°14'12.7"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
MPO(6303535-04)

(T)Porter un appareil submergé 44°17'15.6"N 063°14'12.6"W  
La date proposée pour l'enlèvement est en novembre 2007  
MPO(6303535-05)

**8012 - Flemish Pass/Passe Flamande - Nouvelle édition - 11-OCT-2002 - NAD 1983**

06-JUIL-2007 LNM/D. 17-MARS-2006  
ANNULE l'appareil scientifique submergé à une profondeur de 98 mètres 48°12'02.5"N 047°53'13.5"W  
au-dessous de la surface  
L'amarrage a été enlevé. L'avis du 17-septembre-2004(T),  
MPO (6301824-01) est maintenant annulé.  
MPO(6301824-01)

**PARTIE 2 – Édition 07/2007  
CORRECTIONS AUX CARTES**

ANNULE l'appareil scientifique submergé à une profondeur de 693 mètres  
au-dessous de la surface 48°19'44.3"N 047°48'30.5"W  
L'amarrage a été enlevé. L'avis du 17-septembre-2004(T),  
MPO (6301824-01) est maintenant annulé

*MPO(6301824-02)*

**8048 - Cape Harrison to/à St. Michael Bay - Nouvelle édition - 20-JUIN-2003 - NAD 1983**

06-JUIL-2007

(T)Porter un appareil submergé à une profondeur de 994 mètres au-dessous de la  
surface 55°07'12.0"N 054°05'18.0"W

*MPO(6303540-01)*

**PARTIE 4 – Édition 07/2007**  
**CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

ATL 108 — Golfe du Saint-Laurent (partie Sud-Ouest), première édition, 2006 —

Page 42 — Paragraphe 15, ligne 1  
 Supprimer : SADO, marquée *IW*  
 Remplacer par : SADO (*numéro 1037.5*), marquée *IML-5*

(Q2007-025.1)

Page 114 — Après le paragraphe 92  
 Insérer : <sup>92.1</sup> Une **bouée lumineuse** SADO (*numéro 1037.6*),  
 marquée *IML-6*, est mouillée à 27 milles à l'ENE de  
 Shippegan Gully et à 44 milles au Nord de North Cape  
 (Île-du-Prince-Édouard).

(Q2007-025.2)

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti, deuxième édition, 2002 —

Page 72 — Paragraphe 117, lignes 3 et 4  
 Supprimer : noire, difficilement repérable  
 Remplacer par : lumineuse et une rampe de mise à l'eau

(Q2007-028.1)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, deuxième édition, 2001 —

Page 29 — **Tableau 2.2 Quais du port de Sorel**  
 Porter les corrections suivantes dans la colonne « **Profondeur \*** ».

<b>Poste</b>	<b>Profondeur *</b> mètres
<b>Quai n° 1</b>	
14	8,8
15	11,4
<b>Rivière Richelieu</b>	
19	11,1

(Q2007-024.1)

Page 54 — Paragraphe 5, lignes 2 et 3  
 Supprimer : et de quelques alignements lumineux

(Q2007-029.1)

Page 62 — Paragraphe 89, lignes 1 à 3  
 Supprimer : « La **pointe à la Meule** ... alignement lumineux. »  
 Remplacer par : La **pointe à la Meule** (*45°14'N, 73°15'W*) est une saillie  
 de la basse rive Ouest où les bois denses se terminent.

(Q2007-029.2)

CEN 300 — Renseignements généraux, Grands Lacs, première édition, 1996 —

Page 25 — Après « *Loi sur la marine marchande du Canada* »  
 Supprimer : *Règlement sur la pollution de l'air*  
*Règlement sur la prévention de la pollution par les ordures*  
*Règlement sur la prévention de la pollution des Grands Lacs par les eaux d'égoût*  
*Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures*  
*Règlement sur la prévention de la pollution par les eaux usées des embarcations de plaisance*  
*Règlement sur les substances polluantes*  
 Remplacer par : *Règlement sur la prévention de la*  
*pollution par les navires et sur les*  
*produits chimiques dangereux*

(C2007-029.01)

Page 25 — Après « *Loi sur la protection de l'environnement canadien* »  
 Supprimer : *Règlement sur l'immersion de déchets en mer*  
 Remplacer par : *Règlement sur l'immersion en mer*

(C2007-029.02)

**PARTIE 4 – Édition 07/2007**  
**CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

Pages 26 et 27 — Supprimer les paragraphes 10, 13, 14, 15 et 18

Remplacer par : <sup>10</sup> Le *Règlement sur la prévention de la pollution par les navires et sur les produits chimiques dangereux* interdit formellement aux navires canadiens de déverser des hydrocarbures, des mélanges d'hydrocarbures, des liquides nocifs, des produits chimiques solides (énumérés dans l'annexe 1 du règlement), des eaux usées ou des boues d'épuration, des composés organostanniques et des déchets, tant à n'importe quel navire en eaux nationales, qu'aux navires canadiens en n'importe quelles eaux. Les règlements traitent également de la pollution d'air causée par les navires. Les infractions à ces règlements seront sanctionnées par des amendes (pouvant aller jusqu'à 1 000 000 \$), un emprisonnement (pouvant durer jusqu'à trois ans), ou une combinaison des deux. La partie *Règlements par titre* à <http://laws.justice.gc.ca/fr/notice> contient plus de renseignements, ainsi que les documents obligatoires et des informations sur les inspections et exceptions.

(C2007-029.03)

Page 27 — Paragraphe 16, ligne 1

Supprimer : **de déchets**

(C2007-029.04)

Page 39 — Paragraphe 48, ligne 5

Supprimer : qu'au *Règlement sur les ports publics*

Remplacer par : que les *Pratiques et procédures pour les ports publics* sous le *Règlement sur les ports publics et installations portuaires publiques* de la *Loi maritime du Canada*.

(C2007-030.01)

Page 39 — Paragraphe 51, lignes 1 à 9

Supprimer : « Le *Règlement* ... comme il suit : »

Remplacer par : En complément aux exigences en matière d'équipements à bord décrites dans le *Règlement sur la prévention de la pollution par les navires et sur les produits chimiques dangereux* de la *Loi sur la marine marchande du Canada*, le gouvernement de l'Ontario, par l'entremise du ministère de l'Environnement, a promulgué le règlement *Évacuation des eaux d'égout provenant des bateaux de plaisance*. Ce texte règlemente l'élimination des eaux d'égout de bateaux de plaisance. En résumé, le règlement prévoit que :

(C2007-030.02)

CEN 301 — Fleuve Saint-Laurent, Montréal à Kingston, première édition, 1996 —

Page 10 — Paragraphe 123, ligne 8 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 3/2002)

Supprimer : 3 pieds (0,9 m)

Remplacer par : 7 pieds (2,3 m)

(Q2007-030.1)

Pages 17 et 18 — Supprimer les paragraphes 212 et 213

Remplacer par : <sup>212</sup> Une promenade et un **brise-lames** en T, à Coteau-Landing, s'étendent sur 900 pieds (274 m) au Sud jusque dans le lac. La face externe a une longueur de 328 pieds (100 m), une largeur de 23 pieds (7 m) et une hauteur de 7 pieds (2,1 m). Le brise-lames, protégé par un perré, est un ancien quai en tôles d'acier et en béton; les bâtiments ne peuvent pas y accoster. Un **brise-lames** isolé, d'une longueur de 550 pieds (168 m) et situé à l'Est du brise-lames en T, est densément boisé et ressemble à une île.

(C2007-028.01)

**PARTIE 4 – Édition 07/2007**  
**CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

Page 23 — Supprimer le paragraphe 305

Remplacer par : <sup>305</sup> Les constructions en briques jaunes du *Islamic Institute*, érigées sur une colline à 0,3 mille au NNE de **Flanigans Point** (45°02'N, 74°38'W), sont dominantes.

(C2007-028.02)

Page 27 — Supprimer le paragraphe 28.

(C2007-028.03)

Page 29 — Paragraphe 72, ligne 6 – avant « L'écluse »

Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 12/1998.

(C2007-028.04)

Page 30 — Supprimer le paragraphe 78.

(C2007-028.05)

CEN 308 — Canal Rideau et rivière des Outaouais, première édition, 2003 —

Page 53 — Haut de la page, titre du chapitre

Page 55 — Haut de la page, titre du chapitre

Page 57 — Haut de la page, titre du chapitre

Page 59 — Haut de la page, titre du chapitre

Page 61 — Haut de la page, titre du chapitre

Page 63 — Haut de la page, titre du chapitre

Page 65 — Haut de la page, titre du chapitre

Page 67 — Haut de la page, titre du chapitre

Page 69 — Haut de la page, titre du chapitre

Page 71 — Haut de la page, titre du chapitre

Page 73 — Haut de la page, titre du chapitre

Page 75 — Haut de la page, titre du chapitre

Page 77 — Haut de la page, titre du chapitre

Page 79 — Haut de la page, titre du chapitre

Supprimer : Fraser

Remplacer par : Marcotte

(C2007-033.01)

Page 67 — Après le paragraphe 4, titre

Page 67 — Avant le paragraphe 5, sous-titre

Supprimer : Fraser

Remplacer par : Marcotte

(C2007-033.02)

Page 67 — Paragraphe 5, ligne 4

Supprimer : (**île des Allumettes**)

(C2007-033.03)

Page 67 — Paragraphe 6, ligne 1

Supprimer : **Fraser**

Remplacer par : **Marcotte**

(C2007-033.04)

Page 68 — Paragraphe 18, lignes 1 et 2

Page 70 — Paragraphe 45, ligne 3

Supprimer : (**lac des Allumettes**)

(C2007-034.01)

Page 141 — INDEX, après « Allumettes, île aux, 65, 67 »

Supprimer : Allumettes, île des [île aux Allumettes], 67

(C2007-034.02)

Page 141 — INDEX, après « Allumettes, lac aux, 68, 70 »

Supprimer : Allumettes, lac des [lac aux Allumettes], 68, 70

(C2007-034.03)

**PARTIE 5 – Édition 07/2007**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--------------------------------------------------	------------------------------	-----------------------------------------------------------------	------------------------	----------------------------------------------------------------	----------------------------------------

**TERRE-NEUVE**

466.8	Petley, quai	48 09 15.8 53 44 40.9	Fl G	6s	3.8	4	Mât cylindrique. 2.4	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. Saisonnier.	Carte:4852 Éd. 07/07(N07-010)
466.84	Long Cove - Bouée lumineuse extérieure TL1	47 34 06.4 53 40 02.5	Fl G	4s	.....	.....	Espar verte, marquée "TL1".	Saisonnier.	Carte:4851 Éd. 07/07(N07-016)
466.85	Long Cove - Bouée lumineuse extérieure TL2							Rayer du Livre.	Carte:4851 Éd. 07/07(N07-021)
470.74	Old Perlican - Bouée lumineuse extérieure TP3	48 05 21 53 00 48	Fl G	4s	.....	.....	Espar verte, marquée "TP3".	Saisonnier.	Carte:4850 Éd. 07/07(N07-023)
470.9	Thornlea Harbour - Bouée lumineuse TS1	47 36 20 53 42 49	Fl G	4s	.....	.....	Espar verte, marquée "TS1".	Saisonnier.	Carte:4851 Éd. 07/07(N07-014)
470.91	Thornlea Harbour - Bouée lumineuse extérieure TS2	47 36 27.8 53 42 35.2	Fl R	4s	.....	.....	Espar rouge, marquée "TS2".	Saisonnier.	Carte:4851 Éd. 07/07(N07-019)
470.92	Thornlea - Bouée lumineuse extérieure TS3	47 36 26 53 42 47.9	Fl G	4s	.....	.....	Espar verte, marquée "TS3".	Saisonnier.	Carte:4851 Éd. 07/07(N07-017)
470.93	Thornlea - Bouée lumineuse extérieure TS4	47 36 26.7 53 42 48.2	Fl R	4s	.....	.....	Espar rouge, marquée "TS4".	Saisonnier.	Carte:4851 Éd. 07/07(N07-015)
482.708	Harbour Grace - Bouée lumineuse intérieure CG9	47 40 25.1 53 14 28	Fl G	4s	.....	.....	Espar verte, marquée "CG9".	Saisonnier.	Carte:4849 Éd. 07/07(N07-011)

**ATLANTIQUE**

45	Entrée de Leonardville Harbour - Bouée lumineuse UT2	Entrée du port Leonardville. 44 58 06 66 57 10	Fl R	4s	.....	.....	Espar rouge, marquée "UT2".	À longueur d'année.	Carte:4114 Éd. 07/07 (F07-072)
----	---------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------	------	----	-------	-------	--------------------------------	---------------------	-----------------------------------

**PARTIE 5 – Édition 07/2007**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--------------------------------------------------	------------------------------	-----------------------------------------------------------------	-------------------------	----------------------------------------------------------------	----------------------------------------

**ATLANTIQUE**

408.2 H3736	Moose Point	Extrémité du brise- lames. 44 01 10.2 64 39 45.5	Q G	1s 7.1	.....	Mât cylindrique. 3.7	Réflecteur radar. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	<b>Carte:4379</b> <b>Éd. 07/07 (F07-069)</b>
463 H3676	Big Tancook Island, anse Northwest	Extrémité du quai. 44 27 52.3 64 10 17.9	FI G	6s 3.8	3	Mât cylindrique. 2.4	Lum. 1 s; obs. 5 s Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	<b>Carte:4381</b> <b>Éd. 07/07 (F07-070)</b>
486 H3661	Peggy's Cove, quai	Extrémité du quai. 44 29 36.4 63 54 59.6	F G	..... 4.2	7	Mât à claire-voie triangulaire. 4.3	Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	<b>Carte:4386</b> <b>Éd. 07/07 (F07-071)</b>
633	<i>Rose Shoal - Bouée à cloche lumineuse de bifurcation TY</i>						<i>Rayer du Livre.</i>	<b>Carte:4234</b> <b>Éd. 07/07 (G07-045)</b>
633.01	<i>Rose Shoal - Bouée lumineuse cardinale Sud TY</i>	45 04 33 61 37 20	Q(6) W +LFI	15s	.....	Jaune et noire, marquée "TY".	Saisonnier.	<b>Carte:4234</b> <b>Éd. 07/07 (G07-044)</b>
633.02	<i>Bull Rock - Bouée lumineuse TY5</i>	45 05 11 61 38 32.5	Q G	1s	.....	Espar verte, marquée "TY5".	(Espar d'hiver). À longueur d'année.	<b>Carte:4234</b> <b>Éd. 07/07 (G07-070)</b>
634.4	<i>South Easter - Bouée lumineuse cardinale Sud TU</i>	SW. de South Easter. 45 02 45 61 35 12	Q(6) W +LFI	15s	.....	Jaune et noire, marquée "TU".	Saisonnier.	<b>Carte:4234</b> <b>Éd. 07/07 (G07-078)</b>
776	<i>Sydney Harbour - Bouée lumineuse SA</i>	Au Nord de la pointe Low. 46 18 24.2 60 07 50.6	Mo(A) W	6s	.....	Bandes verticales rouges et blanches, marquée "SA".	Sur l'alignement de Sydney. Saisonnier.	<b>Carte:4367</b> <b>Éd. 07/07 (G07-037)</b>
786	<i>Battery Point - Bouée lumineuse S15</i>	Au large de la pointe. 46 08 53.5 60 12 26.5	FI G	4s	.....	Espar verte, marquée "S15".	(Espar d'hiver). À longueur d'année.	<b>Carte:4266</b> <b>Éd. 07/07 (G07-093)</b>
948.3	Fortune Bay - Feu à secteurs Nord	Coin SW. du quai Nord. 46 19 44 62 21 01.1	F R W G	..... 6.0	9	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 5.2	Rouge de 265° à 280° par l'W.; blanc de 280° à 282°; vert de 282° à 291°. Le secteur blanc indique la route à suivre. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.	<b>Carte:4403</b> <b>Éd. 07/07 (G07-112)</b>

**PARTIE 5 – Édition 07/2007**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- inale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--------------------------------------------------	------------------------------	-----------------------------------------------------------------	-------------------------	----------------------------------------------------------------	----------------------------------------

**ATLANTIQUE**

953.6	Wheeler Bar - Bouée lumineuse NH5	46 09 29.2 62 30 29.6	Q G	1s	.....	.....	Espar verte, marquée "NH5".	(Espar d'hiver). À longueur d'année.	Carte:4422 Éd. 07/07 (G07-083)
957.41	Montague River - Bouée lumineuse NH27	46 10 16.2 62 36 57.6	Fl G	4s	.....	.....	Espar verte, marquée "NH27".	Saisonnier.	Carte:4422 Éd. 07/07 (G07-085)
1009.15	Victoria Harbour - Bouée lumineuse NX7	46 11 43.7 63 28 39.7	Fl G	4s	.....	.....	Verte, marquée "NX7".	Saisonnier.	Carte:4405 Éd. 07/07 (G07-110)
1011.15	Victoria Harbour - Bouée lumineuse NX18	46 12 28.5 63 29 19.1	Fl R	4s	.....	.....	Rouge, marquée "NX18".	Saisonnier.	Carte:4405 Éd. 07/07 (G07-111)
1044.1	St. Peters Harbour - Bouée lumineuse JD5	46 27 00.2 62 44 10.6	Fl G	4s	.....	.....	Verte, marquée "JD5".	Saisonnier.	Carte:4425 Éd. 07/07 (G07-074)
1044.2	St. Peters Harbour - Bouée lumineuse JD6	46 26 58.2 62 44 24.6	Fl R	4s	.....	.....	Rouge, marquée "JD6".	Saisonnier.	Carte:4425 Éd. 07/07 (G07-075)
1044.3	St. Peters Harbour - Bouée lumineuse JD8	46 26 51.7 62 44 18.6	Fl R	4s	.....	.....	Rouge, marquée "JD8".	Saisonnier.	Carte:4425 Éd. 07/07 (G07-079)
1044.4	St. Peters Harbour - Bouée lumineuse JD9	46 26 48.2 62 44 17.6	Fl G	4s	.....	.....	Espar verte, marquée "JD9".	Saisonnier.	Carte:4425 Éd. 07/07 (G07-080)
1044.5	St. Peters Harbour - Bouée lumineuse JD10	46 26 45.2 62 44 18.6	Fl R	4s	.....	.....	Espar rouge, marquée "JD10".	Saisonnier.	Carte:4425 Éd. 07/07 (G07-081)
1047.02	Savage Harbour - Bouée lumineuse JE8	46 25 58.4 62 49 58.9	Fl R	4s	.....	.....	Rouge, marquée "JE8".	Saisonnier.	Carte:4425 Éd. 07/07 (G07-107)
1047.021	Savage Harbour - Bouée lumineuse JE8/2	46 25 47.4 62 50 01.4	Q R	1s	.....	.....	Rouge, marquée "JE8/2".	Saisonnier.	Carte:4425 Éd. 07/07 (G07-109)
1047.03	Entrée de Savage Harbour - Bouée lumineuse JE10	46 25 46.1 62 50 03.3	Q R	1s	.....	.....	Rouge, marquée "JE10".	Saisonnier.	Carte:4425 Éd. 07/07 (G07-108)
1065.5	Entrée Ouest de Malpeque - Bouée lumineuse JP6	46 34 30.7 63 39 09.6	Fl R	4s	.....	.....	Espar rouge, marquée "JP6".	Saisonnier.	Carte:4491 Éd. 07/07 (G07-095)

**PARTIE 5 – Édition 07/2007**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--------------------------------------------------	------------------------------	-----------------------------------------------------------------	-------------------------	----------------------------------------------------------------	----------------------------------------

**ATLANTIQUE**

1071.1	Darley Basin - Bouée lumineuse JT4	46 32 18.2 63 40 12.7	FI R	4s	.....	.....	Espar rouge, marquée "JT4".	Saisonnier.  Carte:4491 Éd. 07/07 (G07-099)
1340.2 H1610	Belledune, quai	Extrémité du brise- lames. 47 54 47 65 50 18.7	Oc R	3s	12.2	10	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche.  8.3	Lum. 2 s; obs. 1 s. À longueur d'année.  Carte:4920 Éd. 07/07 (G07-104)
1401.8	Ste-Thérèse de Gaspé - Bouée lumineuse ST2							Rayer du Livre.  Carte:4921 Éd. 07/07 (Q07-068)
1543 H1894	Île Plate	Sommet Sud de l'île. 50 45 12.4 58 45 20.9	FI W	15s	22.6	13	Mât cylindrique. 7.6	Lum. 1 s; obs. 14 s. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.  Carte:4474 Éd. 07/07 (Q07-039)
2365.81	Bouée lumineuse MT67							Rayer du Livre.  Carte:1310 Éd. 07/07 (Q07-041)
2365.82	Bouée lumineuse MT68	45 34 29.8 73 29 36.5	FI R	4s	.....	.....	Rouge, marquée "MT68".	Saisonnier.  Carte:1310 Éd. 07/07 (Q07-042)
2365.83	Bouée lumineuse MT69	45 34 13.9 73 30 04.3	FI G	4s	.....	.....	Verte, marquée "MT69".	Saisonnier.  Carte:1310 Éd. 07/07 (Q07-044)
Feu de (E.I.) 2600 H35.4	Mission Lake	Chesterfield Inlet. 63 20 36.8 90 41 14	FI W	6s	30.0	7	Mât carré, marque de jour rectangulaire orange. 9.7	Lum. 1 s; obs. 5 s. Saisonnier.  Carte:5620 Éd. 07/07
Feu de (E.I.) 2601 H24	Dunne Foxe Island	Sur l'île la plus à l'Est. 62 15 42 91 59 20	FI W	6s	21.7	7	Mât à claire-voie carré. 10.0	Lum. 1 s; obs. 5 s. Saisonnier.  Carte:5630 Éd. 07/07
Feu de (E.I.) 2602 H25	Walrus Island  <b>Racon -- (Y)</b> <b>Bande X &amp; S</b>	Baie Mistake. 61 57 59.4 92 28 41.1	FI W	6s	28.5	7	Mât à claire-voie carré, marque de jour rectangulaire orange. 11.0	Lum. 1 s; obs. 5 s. Saisonnier.  Carte:5642 Éd. 07/07

**PARTIE 5 – Édition 07/2007**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu			Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--------------------------------------------------	------------------------------	--	--	-----------------------------------------------------------------	-------------------------	----------------------------------------------------------------	----------------------------------------

**EAUX INTÉRIEURES**

99.4	St-Anicet - alignement Est	NW. de la pointe St-Louis. 45 11 11.5 74 18 28.2	F	W	.....	11.8	11	Tour cylindrique blanche, marque de jour triangulaire orange, bande verticale noire. 11.6	Visible sur l'alignement. Saisonnier.
99.5		054°30' 1218.2m du feu antérieur.	F	W	.....	22.7	11	Tour cylindrique blanche, marque de jour triangulaire orange, bande verticale noire. 22.4	Visible sur l'alignement. Saisonnier.  <b>Carte:1432</b> <b>Éd. 07/07(B07-016, 017)</b>
104	Île Chrétien - alignement	45 10 12.4 74 19 35.7	Iso	R	4s	10.7	14	Tour cylindrique blanche, marque de jour triangulaire orange, bande verticale noire.	Visible sur l'alignement. Saisonnier.
105		209° 642.4m du feu antérieur.	F	R	.....	17.4	14	Tour à claire-voie blanche, marque de jour triangulaire orange, bande verticale noire. 16.2	Visible sur l'alignement. Saisonnier.  <b>Carte:1432</b> <b>Éd. 07/07(B07-020, 021)</b>
212	Feu 37 (É.-U.)								Rayer du Livre.  <b>Carte:1433</b> <b>Éd. 07/07(B07-012)</b>
1565	Winnipeg Beach, brise-lames	Extrémité du brise- lames. 50 30 21.1 96 57 48.4	Fl	R	4s	10.8	3	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 6.1	Saisonnier.  <b>Carte:6251</b> <b>Éd. 07/07</b>
1568	Willow Point	Extrémité Est de la pointe. 50 35 52.1 96 56 29.2	Fl	W	4s	9.0	5	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 5.0	Saisonnier.  <b>Carte:6251</b> <b>Éd. 07/07</b>
1569	Gimli	Extrémité du brise- lames. 50 37 44.9 96 58 51.1	Fl	R	4s	12.8	5	Mât à claire-voie carré, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 9.8	Saisonnier.  <b>Carte:6251</b> <b>Éd. 07/07</b>
1571.5	Silver Harbour (Arnes, brise- lames)	Extrémité du brise- lames. 50 48 32 96 57 27	Fl	R	4s	7.3	3	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 6.1	Saisonnier.  <b>Carte:6251</b> <b>Éd. 07/07</b>
1572	Hnausa	Extrémité du quai. 50 54 38 96 58 43	Fl	R	4s	6.1	3	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 4.9	Saisonnier.  <b>Carte:6251</b> <b>Éd. 07/07</b>
1573	Ironwood Point	Sur la pointe. 50 39 41.6 96 36 10.3	Fl	W	4s	8.3	5	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 6.5	Saisonnier.  <b>Carte:6251</b> <b>Éd. 07/07</b>

**PARTIE 5 – Édition 07/2007**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu			Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--------------------------------------------------	-------------------------	--	--	-----------------------------------------------------------------	-------------------------	----------------------------------------------------------------	----------------------------------------

**Eaux Intérieures**

1573.5	Balsam Bay, brise-lames	Extrémité du brise-lames. 50 28 27 96 34 56	FI	R	4s	7.9	6	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche, triangle rouge au centre. 6.1	Saisonnier.  <b>Carte:6251 Éd. 07/07</b>
1574	Victoria Beach	Extrémité du quai. 50 41 43 96 33 37	FI	R	4s	6.2	3	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 4.9	Saisonnier.  <b>Carte:6251 Éd. 07/07</b>
1579.1	Hecla Island	Extrémité Sud de l'île. 51 00 23 96 45 10	FI	W	4s	5.5	6	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 4.9	Saisonnier.  <b>Carte:6249 Éd. 07/07</b>
1580	Hecla, brise-lames	Près de l'extrémité du brise-lames. 51 08 00 96 39 45	FI	G	4s	7.9	3	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 6.1	Saisonnier.  <b>Carte:6249 Éd. 07/07</b>
1581	Red Rock Island	Sur l'île à l'embouchure de la rivière Manigotagan. 51 08 02 96 23 21	FI	W	4s	7.6	5	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 6.4	Saisonnier.  <b>Carte:6248 Éd. 07/07</b>
1583	<b>Gull Harbour</b>	Extrémité NE. de l'île Hecla. 51 11 36 96 36 18	FI	W	4s	27.4	17	Tour à claire-voie rouge, partie supérieure blanche. 23.5	Saisonnier.  <b>Carte:6249 Éd. 07/07</b>
1583.5	Deer Island	Extrémité SW. de l'île. 51 15 39 96 37 03	FI	W	4s	7.6	5	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 6.9	Saisonnier.  <b>Carte:6248 Éd. 07/07</b>
1591	Matheson Island	Sur le brise-lames. 51 44 32 96 55 09	FI	R	4s	8.2	3	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 6.1	Saisonnier.  <b>Carte:6267 Éd. 07/07</b>
1599	McBeth Point	Extrémité Nord de la pointe. 52 07 54 97 29 24	FI	W	4s	11.6	5	Mât à claire-voie carré. 6.7	Saisonnier.  <b>Carte:6267 Éd. 07/07</b>
1602	Berens Island	Extrémité NE. de l'île. 52 22 03 97 15 29	FI	W	4s	14.0	6	Tour à claire-voie. 13.3	Saisonnier.  <b>Carte:6268 Éd. 07/07</b>
1612	Little Sandy Island	Au centre de l'île NW. des îles Sandy. 52 59 00 98 00 20	FI	W	4s	27.1	6	Tour à claire-voie. 18.9	Saisonnier.  <b>Carte:6241 Éd. 07/07</b>

**PARTIE 5 – Édition 07/2007**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--------------------------------------------------	------------------------------	-----------------------------------------------------------------	-------------------------	----------------------------------------------------------------	----------------------------------------

**Eaux Intérieures**

1613	Long Point	Extrémité de la pointe. 53 02 45 98 26 15	Fl W 4s	17.1	6	Tour à claire-voie, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 15.5	Saisonnier.  <b>Carte:6241 Éd. 07/07</b>
1615	Mission Point	Côté NW. du lac Winnipeg. 53 11 59 99 13 30	Fl W 4s	17.1	5	Mât à claire-voie carré rouge et blanc, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 15.5	Saisonnier.  <b>Carte:6241 Éd. 07/07</b>
1616.5	Eating Point	Sur la pointe. 53 15 50 99 14 15	Fl W 4s	8.5	6	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 6.0	Saisonnier.  <b>Carte:6241 Éd. 07/07</b>
1617	Horse Island Harbour	Extrémité Sud du brise-lames. 53 21 50 99 07 05	Fl W 4s	6.9	5	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 6.1	Saisonnier.  <b>Carte:6241 Éd. 07/07</b>
1617.2	Horse Island extrémité Nord	Extrémité N. de l'île. 53 22 10 99 05 30	Fl W 4s	7.9	5	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 6.1	Saisonnier.  <b>Carte:6241 Éd. 07/07</b>
1619.3	Spider Islands	53 29 15 97 44 45	Fl W 4s	7.4	5	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 4.9	À longueur d'année.  <b>Carte:6241 Éd. 07/07</b>
1621.5	Warren Landing, quai	Extrémité Sud du quai. 53 41 50 97 52 09	Fl R 4s	8.8	3	Mât cylindrique. 6.0	Saisonnier.  <b>Carte:6258 Éd. 07/07</b>
1630.3	Bachelors Island	Coin NE. de l'île. 51 45 02 99 54 07	Fl W 4s	7.8	5	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 4.9	Saisonnier.  <b>Carte:6271 Éd. 07/07</b>
1631	Robinson Bay	Extrémité Nord de la baie. 51 53 10 99 53 36	Fl W 4s	6.9	5	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 4.9	Saisonnier.  <b>Carte:6271 Éd. 07/07</b>
1635	Devils Island	Pointe Est de l'île. 52 02 30 99 56 10	Fl W 4s	11.0	5	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 6.0	Saisonnier.  <b>Carte:6271 Éd. 07/07</b>
1635.9	Wade Point Reef	Extrémité Sud du récif. 52 15 16 99 54 14	Fl W 4s	3.0	5	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 3.0	Saisonnier.  <b>Carte:6272 Éd. 07/07</b>

**PARTIE 5 – Édition 07/2007**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--------------------------------------------------	------------------------------	-----------------------------------------------------------------	-------------------------	----------------------------------------------------------------	----------------------------------------

**EAUX INTÉRIEURES**

2600 <i>H35.4</i>	Mission Lake	Chesterfield Inlet. 63 20 36.8 90 41 14	FI W	6s	30.0	7	Mât carré, marque de jour rectangulaire orange. 9.7	Lum. 1 s; obs. 5 s. Saisonnier.	<b>Carte:5620</b> <b>Éd. 07/07</b>
2601 <i>H24</i>	Dunne Foxe Island	Sur l'île la plus à l'Est. 62 15 42 91 59 20	FI W	6s	21.7	7	Mât à claire-voie carré. 10.0	Lum. 1 s; obs. 5 s. Saisonnier.	<b>Carte:5630</b> <b>Éd. 07/07</b>
2602 <i>H25</i>	Walrus Island <b>Racon --- (Y)</b> <b>Bande X &amp; S</b>	Baie Mistake. 61 57 59.4 92 28 41.1	FI W	6s	28.5	7	Mât à claire-voie carré, marque de jour rectangulaire orange. 11.0	Lum. 1 s; obs. 5 s. Saisonnier.	<b>Carte:5642</b> <b>Éd. 07/07</b>

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
**RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION**

Officier de navigation observateur : \_\_\_\_\_ Capitaine \_\_\_\_\_

Navire (ou adresse) \_\_\_\_\_

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: \_\_\_\_\_

Objet: \_\_\_\_\_

Position approx : \_\_\_\_\_ de latitude \_\_\_\_\_ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : \_\_\_\_\_ Corrigée d'après l'Avis aux navigateurs \_\_\_\_\_

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) \_\_\_\_\_

\*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*)

Heure (UTC) \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**INSTRUCTIONS:**

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

*\* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation  
Garde côtière canadienne  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

**OU**

Hydrographe fédéral  
Service hydrographique du Canada  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.

[CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA)

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de la Garde côtière canadienne, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante :

[info@dfo-mpo.gc.ca](mailto:info@dfo-mpo.gc.ca)

(Veuillez inclure vos adresses postale et électronique)